

SITUATION 1:5000

Le Syndic : *DM* Le Secrétaire : *[Signature]*

Le Syndic

Municipalité de Marnand

Secrétaire

P.M.C.

Dece

Le Président: Le Secrétaire

Le Chef du Département

 = Limite communale
 Zone du village
 Zone de constructions d'utilité publique
 Zone du Château
 Zone de verdure
 Zone intermédiaire
 Zone agricole (= Secteur inconstructible)
 Aire forestière

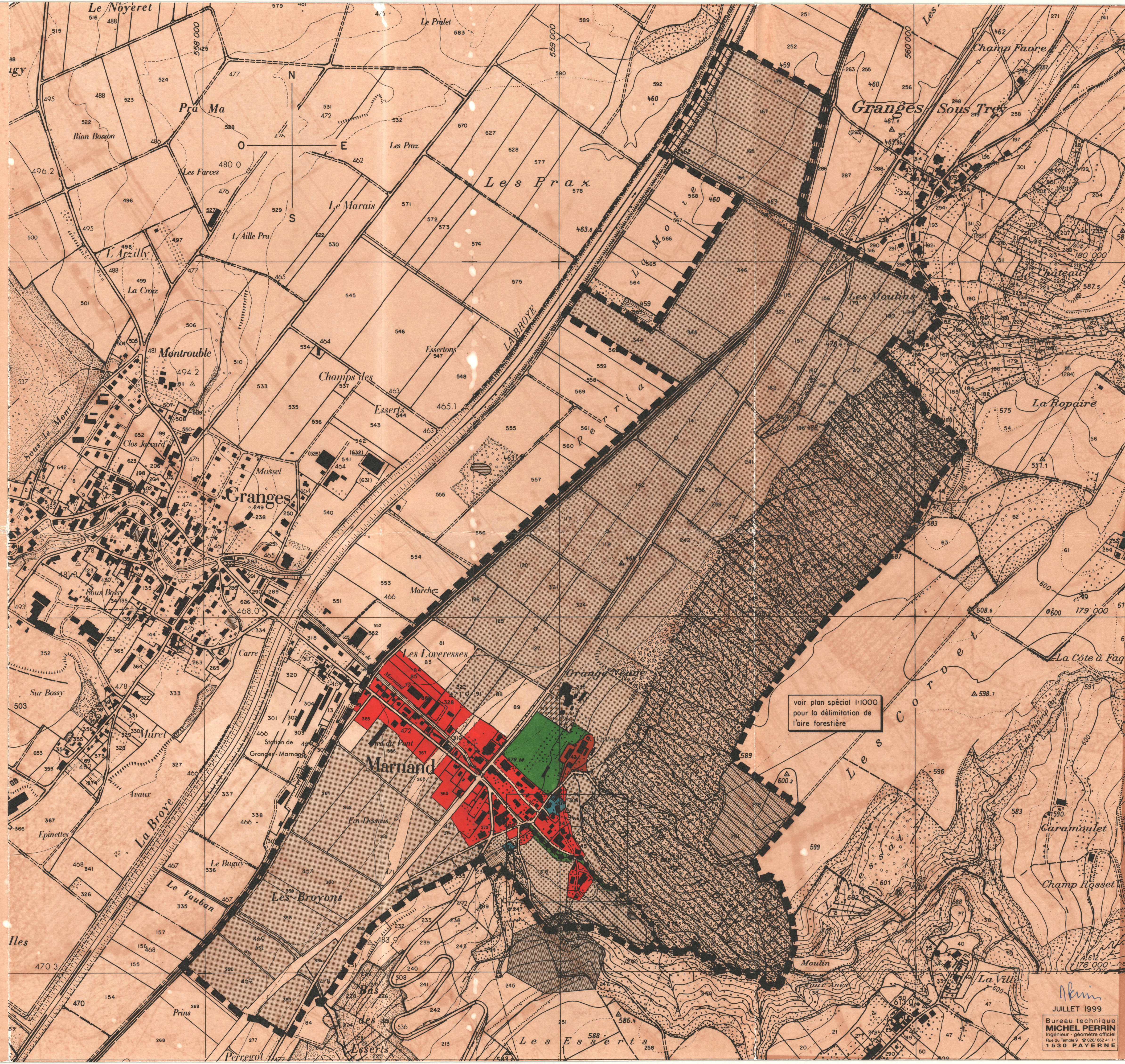
(pour le secteur village - Moulin, voir plan spécial 1: 1000)

 sites naturels et paysages à protéger (PDC, plan sectoriel sites et contraintes naturelles).

• • •

Ruisseau de Marnand (objet no 169 de l'inventaire des monuments naturels et des sites selon art. 12 ss LPNMS).

 Secteur S de protection des eaux



Akwin
JUILLET 1999
Bureau technique
MICHEL PERRIN
Ingénieur - géomètre officiel
Rue du Temple 9 ☎ 026/ 662 41 11
1530 PAYERNE